

**4 Économie**

**Investissement dans les infrastructures de santé et d'éducation**

**L'AFD accorde un prêt de 133 milliards de francs au Gabon**

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

*C'est le concours financier le plus important jamais accordé par l'Agence française de développement au pays, et le plus gros investissement mis en place par l'organisme français dans le secteur de l'éducation, tous pays confondus.*

LE gouvernement et l'Agence française de développement (AFD) ont signé, le 22 mars 2016, deux importantes conventions de financement sur 7 ans au profit des secteurs « Santé » et « Education », pour un total de 133 milliards de francs (204 millions d'euros). Les documents ont été paraphés par le ministre du Développement durable, de l'Économie, de la Promotion des investisse-

ments et de la Prospective, Régis Immongault, et Yves Picard, directeur de l'agence régionale AFD du Gabon et de Sao-Tome et Principe, ainsi que par Dominique Renaux, ambassadeur, haut-représentant de la République française au Gabon. La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de l'Éducation nationale et de l'Enseignement technique, Florentin Moussavou. Selon l'ambassadeur de France au Gabon Dominique Renaux, ces deux conventions permettront au Gabon d'améliorer l'offre de services sociaux au bénéfice de ses habitants. En effet, la première enveloppe, d'un montant de 33 milliards de francs (50 millions d'euros), va financer la phase 2 du projet d'appui au Plan national de développe-



Photo : MSM

ment sanitaire. Son objectif est la réhabilitation et l'équipement de 27 centres de santé dans quatre provinces de l'intérieur du Gabon, accompagnés

d'actions de renforcement de capacités et de formation du personnel médical. Le bassin de population intéressé est évalué à 551 000 personnes.

La seconde convention, d'un montant de 101 milliards de francs (154 millions d'euros) va financer le Projet d'investissements dans le secteur

éducatif (PISE) qui vise à construire et équiper 9 collèges et 8 écoles primaires à Libreville et Port-Gentil, soit environ 500 classes supplémentaires. La population concernée représente 25 000 élèves.

« Par ces financements concessionnels, la France soutient le Gabon dans la mise en œuvre d'une politique dynamique et volontaire d'infrastructures sociales ; les financements à long terme de l'AFD constituent une réponse adaptée aux contraintes économiques actuelles », a souligné le diplomate français.

Avec un total actuel d'engagement de 498 milliards de francs, l'Agence française de développement se positionne comme l'un des principaux partenaires au développement du Gabon.

**Signature du protocole d'accord entre le gouvernement et le patronat**

**Un accord historique**

FA  
Libreville/Gabon

UN accord historique a été paraphé par le gouvernement et le patronat, hier mercredi 23 mars 2016, dans la salle de réunion de la Primature. Sous la supervision du Premier ministre Daniel Ona Ondo, qui avait à ses côtés le président de la Confédération patronale gabonaise (CPG), Jean-Bernard Boumah. Cet accord, qui a été conclu en présence des membres du gouvernement concernés par les questions évoquées, est historique en ce qu'il est le premier du genre entre patronat et gouvernement dans notre pays. Selon la Primature, le

protocole d'accord répond aux engagements pris par les deux parties lors de leur rencontre du 15 mars dernier, en vue d'examiner les questions relatives au traitement de la dette, aux mesures pour accélérer un peu plus la diversification de l'économie, à la sauvegarde des emplois, à la gestion des conflits sociaux et au financement de l'assurance-maladie des Gabonais économiquement faibles (GEF). Le président de la CPG, Jean-Bernard Boumah, a rappelé le processus ayant conduit à l'heureux événement, en soulignant: «c'est le 7 janvier 2016, lors de la cérémonie de vœux au chef de l'Etat, que nous avons fait des suggestions. Quelques semaines après, nous parvenons à signer cet



Photo : PRIMATURE

Daniel Ona Ondo, et le président de la CPG, Jean-Bernard Boumah lors de l'échange des documents de l'accord.

accord. C'est donc, pour nous, une marque de reconnaissance et une immense joie qui nous animent». Il a demandé au Premier ministre d'être l'interprète de la CPG auprès du président de la République, Ali Bongo Ondimba, afin de lui

manifeste toute la gratitude des patrons d'entreprises. « Nous avons réussi à concilier nos impératifs respectifs et, in fine, c'est le Gabon qui gagne », a-t-il conclu. Pour sa part, le chef du gouvernement a souligné

la portée de l'acte posé, en relevant: « nous vivons, là, un grand moment de l'histoire économique de notre pays. C'est, en effet, la 1ère fois que le gouvernement et le patronat se retrouvent pour signer un engagement commun».

Compte tenu de la crise qui sévit dans le secteur pétrolier, consécutive à la chute du prix du baril de pétrole, le gouvernement a pris la mesure de la situation en appliquant une politique de diversification de l'économie, basée sur l'entrepreneuriat. Mieux encore, son action a consisté à prendre à bras-le corps la question de la résilience économique, en mettant en œuvre les hautes instructions du président de la République.

Dans cet esprit, le Pr Daniel

Ona Ondo a affirmé: « Je peux vous donner la parole du gouvernement, qui est la parole de l'Etat. Nous allons respecter les engagements que nous avons pris ensemble. Ceux-ci sont le fruit des hautes instructions du président de la République, Ali Bongo Ondimba, et nous suivrons ses directives».

Avant de mettre un terme à cette rencontre, le Premier ministre Daniel Ona Ondo n'a pas manqué d'exprimer toute sa satisfaction d'être parvenu à la conclusion d'un accord aussi important, qui ne manquera pas d'assainir le climat des affaires, et booster la politique économique du pays.

(Nous reviendrons sur les détails de cet accord historique dans nos prochaines éditions).

**Les dix points de l'Accord**

MZM  
Libreville/Gabon

- Engagement 1 :** poursuivre le paiement régulier de la dette vis-à-vis des entreprises
- Engagement 2 :** mettre en place un Groupe ad hoc pour la validation avant la fin du

- mois de mai 2016, d'un projet de Code forestier consensuel
- Engagement 3 :** mettre en place rapidement la Bourse du bois et accélérer la 2e et 3e transformations du bois.
- Engagement 4 :** améliorer la compétitivité des entreprises, notamment dans le secteur industrie et agro-industriel et le cadre des affaires; parfaire le cadre institutionnel ré-

- gissant la promotion des investissements.
- Engagement 5 :** rendre plus efficaces les mécanismes de promotion des PME et des TPE.
- Engagement 6 :** valoriser le potentiel touristique
- Engagement 7 :** réduire la vulnérabilité du secteur financier
- Engagement 8 :** sauvegarder les emplois en

- priviliégiant le dialogue social autour des enjeux et des conséquences de l'atonie de l'économie.
- Engagement 9 :** instaurer une redevance obligatoire d'assurance maladie partagée de manière équitable par tous.
- Engagement 10 :** respecter les textes en vigueur en matière de gouvernance de la CNAMGS et la CNSS.

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 23/03/2016	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,1171	1USD =	587,196	1 USD	623,273	<b>CAC 40</b>	23/03/2016	4443,31
		CAD	1,4676	1CAD =	446,959	1 CAD	470,668	<b>DOW JONES</b>	23/03/2016	17536,62
		JPY	126,0100	1JPY =	5,206	100 JPY	541,319			
		GBP	0,7899	1GBP =	830,483	1 GBP	865,697			
		CHF	1,0894	1CHF =	602,127	100 CHF	63 049,07			
		ZAR	17,1475	1ZAR =	38,254	100 ZAR	3977,93			
		MAD	10,8906	1MAD =	60,231	1MAD	62,63			
		CNY	7,2648	1CNY =	90,293	1CNY	93,00			

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril**  
23 Mars 2016: **41,06**

**Union Gabonaise de Banque**  
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>